

d'un train neuf », chiffre Henri Dan-

Dans l'autre motrice, les équipes forcer le cadencement sur le réseau

Il cultive ses noisettes sans acétamipride

Les partisans de la loi Duplomb veulent réautoriser l'acétamipride pour sauver la filière française de noisettes. Mais Simon Aussems, jeune producteur, n'a aucune intention de pulvériser ce pesticide.

Témoignage

La pétition contre le retour annoncé de l'acétamipride, ce néonicotinoïde tueur d'abeilles et de charançons, vient de dépasser les 2 millions de signataires. On ne sait pas si elle fera bouger la loi Duplomb, mais Simons Aussems ne changera pas de pratique : « Notre ferme est en conversion bio. On n'a pas l'intention de faire autrement. »

Pourtant, le producteur de noisettes de Ménéil (Mayenne) subit lui aussi une chute de rendement, en partie à cause du balanin, un charançon dont les larves dévorent les noisettes fraîches. Ses 22 hectares d'arbres n'ont produit que 20 tonnes de fruits lors de la pluvieuse année 2024, « alors que le rendement maximum de l'exploitation, quand elle était en conventionnel, était de 60 tonnes ».

Il faut du temps pour que les arbres s'adaptent à la vie sans pesticide. Pour les aider : « Nous avons installé

beaucoup de nichoirs qui attirent les passereaux mangeurs de vers et de chenilles. Et on limite le broyage de l'herbe, qui détruit 80 % des insectes : les préserver laisse moins d'espace aux ravageurs. » Il fait d'autres tests, sans prétendre détenir la solution miracle.

« On produit moins, mais ça reste viable »

Un point rassure le trentenaire : « Notre production actuelle reste viable économiquement, parce qu'on vend en circuit court, aux

pâtisseries, chocolatiers, épiciers bio. La demande de noisettes locale est forte. »

Selon Simon Aussems : « La vraie solution serait de fixer un prix plancher de la noisette, en France ou en Europe. Là, on relance une course mortifère : le prix payé aux producteurs baisse sous la pression des gros acheteurs comme Ferrero. Il faut donc produire davantage pour que ça reste rentable. Et pour ça, utiliser plus de chimie. »

François CHRÉTIEN.

Dans le Maine-et-Loire : « Pas trop impactés »

« L'acétamipride, je ne l'utilise pas », nous répond Laurent Chiron, l'un des trois producteurs de noisettes d'Anjou.

La raison ? « Dans les Pays de la Loire, on n'est pas trop impactés par la punaise. Mais dans le Sud-Ouest [principale zone de production], c'est une catastrophe », répond l'arbori-

culteur, qui produit 100 tonnes par an, en conventionnel.

C'est d'ailleurs du Sud-Ouest que vient la demande du retour à l'usage du néonicotinoïde contre cette punaise invasive, appelée « diabolique ». Et le balanin, ce ravageur historique ? « On a d'autres moyens. »



Simon Aussems, producteurs de noisettes en transition bio, à Ménéil, en Mayenne. | PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE